



GUIDE SANITAIRE

LES HÉROS ECOLOS !

CAMP DE JOUR DE COTEAU-DU-LAC

**28 JUIN AU
20 AOÛT**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE WILSON
2, RUE GEORGES-JULES-BEAUDET**

Ce guide a été élaboré afin de transmettre toutes les consignes nécessaires aux parents qui ont inscrit leurs enfants au camp de jour 2021. Soyez assuré que l'équipe met de l'avant toutes les consignes sanitaires qui sont recommandées par la santé publique et l'Association des camps du Québec. La santé de tous est au cœur des valeurs de l'organisation et il a été revu dans les règles de l'Art afin de rendre le camp de jour sécuritaire et un lieu adéquat pour vos petits trésors.

Malgré toutes les mesures mises en place, nous ne pouvons pas garantir un milieu sans la Covid-19. C'est pourquoi il est important d'appliquer les mesures sanitaires recommandées.

Les personnes qui présentent l'un des symptômes de la COVID-19 ou qui ont obtenu un résultat positif ou entente d'un résultat ou vivant avec une personne ayant obtenu un diagnostic positif ne doivent pas se présenter au camp de jour.

Un été au camp de jour Anima-Jeunes pendant la période de la COVID-19 se résume à des consignes sanitaires qui doivent être respectées par les enfants, les parents, les animateurs et l'équipe de gestion.

QUATRE GRANDES directives de la Direction de la santé publique ont été communiquées :

- 1- Distanciation physique (assurer une distance de 2 mètres entre les participants)
- 2- Activités extérieures (privilégier les activités dans des espaces extérieurs)
- 3- Limitation des contacts physiques (réduire au maximum les contacts directs entre les participants)
- 4- Mesures d'hygiène (appliquer et faire respecter les consignes sanitaires)

2 m



Assurer une distance de 2 mètres entre les personnes



Lavage des mains obligatoire à l'arrivée et au départ. Respecter et appliquer rigoureusement la désinfection des locaux et du matériel



Jeter les papiers mouchoirs dans la poubelle



PAS de rassemblement






Avec ces directives, l'équipe de gestion vous demande de respecter les consignes suivantes :

1.1. Avant de partir de la maison ou du travail et à votre retour



1.2. En tout temps au camp

- Des routines d'hygiène strictes pour le lavage des mains seront OBLIGATOIRES pour tout le monde, incluant les employés. Voici quelques moments propices :
 - À l'arrivée au camp
 - Au début et à la fin de chaque activité
 - Avant d'aller aux toilettes et immédiatement après
 - Avant et après les collations et les repas
 - Après s'être mouché ou lorsque les mains sont souillées

- 
- 
- 
- 
- 
- Des voies de circulation en corridors seront installées pour éviter que les personnes se croisent. Nous comptons sur votre collaboration pour les respecter.
 - L'utilisation des équipements de protection individuelle et l'application des mesures d'hygiène appropriées (si la distanciation physique ne peut être respectée et que la procédure se déroule sur plus de 15 minutes) : le port du masque, visière et gants seront nécessaires. Pour certaines activités là où la distanciation peut être compromise, les équipements de sécurité deviendront obligatoires et disponibles aux enfants et aux animateurs.
 - Les parents ou tuteurs doivent rester à l'extérieur des locaux du camp de jour.
 - Les parents ou tuteurs doivent respecter les consignes sanitaires demandées par le camp de jour.
 - Un registre quotidien des personnes présentes sur le site sera réalisé (enfants, parents et employés).
 - La bouteille d'eau est OBLIGATOIRE et elle doit rester au camp toute la semaine.
 - La bouteille de crème solaire est OBLIGATOIRE et elle doit rester au camp toute la semaine.
 - Si vous pensez venir chercher votre enfant avant la fin du camp de jour, veuillez s.v.p. nous appeler au numéro suivant : 450 802-0401. Cela permettra à la direction de préparer le départ de votre enfant.
 - Si vous pensez venir chercher votre enfant avant la fin du camp de jour, veuillez s.v.p. **RESTEZ DANS VOTRE VOITURE**. Un employé se dirigera avec votre enfant vers votre véhicule. Une pièce d'identité et le mot de passe vous seront demandés.
 - Les communications virtuelles par courriel et téléphone seront privilégiées.
 - Les espaces communs et le matériel seront nettoyés quotidiennement avant et après chaque utilisation. De ce fait, chaque plateau et local auront du matériel sanitaire disponible.
 - Les tables collectives ne seront pas acceptées.
 - Les fontaines d'eau seront uniquement utilisées pour remplir les bouteilles d'eau.

2. PROCÉDURES D'ACCUEIL ET L'HORAIRE

L'horaire quotidien sera de 9 h 30 à 16 h et le service de garde sera offert de 6 h 45 à 9 h 30 et de 16 h à 18 h.

2.1. Le matin

- Un corridor d'accueil érigé à l'extérieur du centre communautaire avec pastilles de distanciation sera mis en place dans le but de prendre les présences, poser les questions d'usage, prendre la température, désinfecter et prodiguer les conseils. (Le parent doit s'y présenter obligatoirement)
- Avant, pendant et au départ, le lavage des mains sera **OBLIGATOIRE**.
- **À leur arrivée, autant les employés que les enfants (parents) devront confirmer qu'ils ne présentent aucun symptôme.**

2.2. Le midi



- **AUCUN ENFANT** ne pourra quitter le camp de jour pour dîner à l'extérieur.
- Aucun repas devant être réchauffé au micro-ondes ne sera accepté. Veuillez s.v.p. prioriser des repas froids ou l'utilisation de votre contenant à aliments (thermos).
- Différents espaces de repas seront organisés.
- Aucun partage de collations ou d'aliments ne sera accepté au camp de jour.

2.3. Le soir

- Dans la mesure du possible, éviter de demander à plusieurs personnes différentes de venir récupérer vos enfants.
- Cet été, aucune signature ne sera demandée, nous vous demandons donc d'avoir en tout temps avec vous votre pièce d'identité et votre mot de passe.


3. CRITÈRES D'EXCLUSION ET CONDITION MÉDICALE

- Dans le but d'assurer la sécurité de tous, aucune tolérance pour les comportements suivants : tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire, cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle. Des mesures disciplinaires seront applicables. Les mesures disciplinaires sont mentionnées dans le guide du parent (section code de vie).

- 
- 
- Etant donné les risques liés à la Covid-19, tout enfant ayant une condition médicale préexistante devra obtenir un billet médical pour confirmer sa participation au camp de jour. Ex : les enfants ayant des problèmes respiratoires.

3.1 MALADIE

TOUTE PERSONNE, incluant les employés, présentant des symptômes compatibles avec la Covid-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat avec ou sans congestion nasale ou sans perte du goût) devra immédiatement quitter le camp de jour et ce, pour une période pouvant aller jusqu'à 48 heures après la disparition des symptômes. L'enfant ou l'employé pourrait être obligé de passer un test de diagnostic avant le retour au camp de jour.



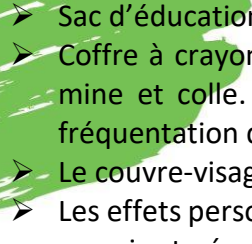

Si un enfant ou un membre de l'équipe du personnel reçoit un diagnostic positif à la Covid-19 durant sa présence au camp de jour, un lieu d'isolement est prévu pour le retirer immédiatement de l'environnement social. Un parent devra être disponible en tout temps pour venir chercher l'enfant si une telle situation se présente.

L'accès au camp de jour sera REFUSÉ en tout temps aux personnes qui présentent des symptômes de la COVID ou dont les parents ou une personne vivant dans la même résidence présentent les symptômes de la Covid-19 ou en sont atteints.

Tout réintégration d'enfant ou d'employé devra se faire selon les recommandations de la Santé publique.

4. EFFETS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Aucun partage d'objets personnels ne sera accepté. Les objets suivants devront rester au camp.

- 
- 
- Gourde individuelle.
 - **Il est recommandé d'utiliser le sac d'éducation physique et non un sac à dos** pour mettre les effets personnels.
 - Bouteille de crème solaire.
 - Sac d'éducation physique (incluant des vêtements de rechange).
 - Coffre à crayon (identifié) incluant : crayons de couleur feutre, ciseau, crayon à mine et colle. Le coffre à crayon restera au camp de jour toute la durée de fréquentation de l'enfant.
 - Le couvre-visage est obligatoire pour tous.
 - Les effets personnels doivent être réduits au maximum, donc apporter seulement ce qui est nécessaire.

5. OBJETS PERDUS

Veuillez identifier tous les effets personnels de vos enfants, car **AUCUN** effet ne sera exposé sur la table habituelle.

6. ACCEPTATION DES RISQUES

Au moment de l'inscription, le parent accepte et comprend que le camp de jour Anima-Jeunes et la Ville de Coteau-du-Lac ne peuvent pas garantir un milieu sans COVID-19, exempt de toute contamination. Le parent ou tuteur comprend que le service de camp de jour et les activités proposées peuvent être modifiés ou suspendus en tout temps advenant une contagion, une recommandation de la Direction de la santé publique ou tout autre situation imprévue.

Signature du parent/tuteur	Date

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Dans le but de répondre à vos questions et de vous permettre d'expliquer les mesures, toute l'équipe de gestion souhaite vous inviter à une rencontre virtuelle le 14 juin 2021 prochain à 19 h. Un lien vous sera envoyé quelques jours avant la rencontre.

Au plaisir de discuter avec vous.

Julie Ménard, régisseur sports, loisirs et culture
Porcinet, adjointe volet sportif
Pastelle, adjointe volet artistique